DLP 21-5-96011497

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin n° 12 du 15/05/96

Blé

Stade : dernière feuille pointante à début épiaison.

Etat sanitaire

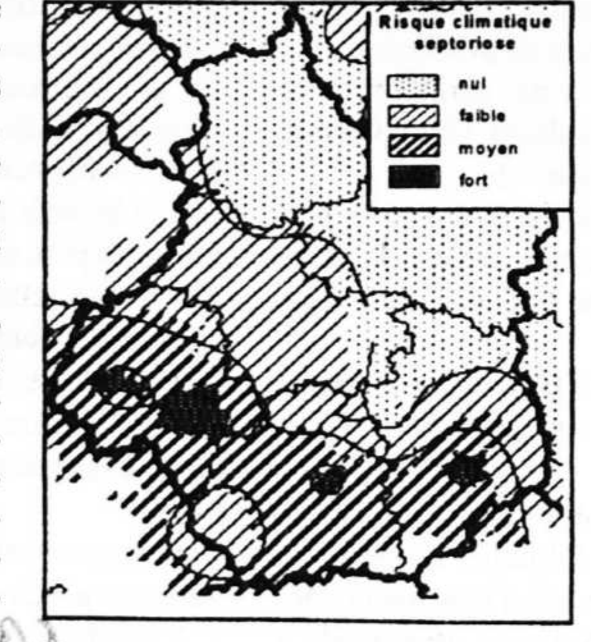
Compte-tenu des conditions froides et sèches depuis le dernier bulletin, la situation reste stable : **la septoriose** est rare et localisée à la base. L'**oïdium** n'a pas évolué mais plutôt régressé sur feuilles, il est assez fréquent sur tiges. La **rouille brune** est pratiquement absente (quelques pustules sont signalées sur F4 à Châteauroux -36-).

Ne confondez pas sécheresse et maladies

Dans de nombreuses parcelles, on remarque, sur F3 et F2, des taches allant de la simple décoloration à des nécroses ressemblant à des septorioses ou à de l'helminthosporiose du blé. On observe également des ponctuations noires qui peuvent être confondues avec des vieilles pustules de rouille brune. Aucune maladie n'est en cause. **Il s'agit de réactions de la plante à des stress hydriques**. Les symptômes sont d'autant plus marqués que les réserves en eau sont faibles : les zones les plus séchantes des parcelles sont les plus touchées, les endroits mal désherbés où la concurrence en eau est encore plus forte sont très marqués. Les variétés comme Sidéral, Qualital, Rossini, Trémie sont particulièrement concernées par ce phénomène.

Info modèle

La carte présente le risque **septoriose** en cas de séquence pluvieuse dans les 5 jours. Le Loiret et l'Eure et Loir présentent un risque nul, le Loir et Cher un risque faible. Pour les départements du Sud, le risque évolue, vu les stades plus avancés, la protection fongicide a été en majorité déjà réalisée dans ces secteurs.



■ ***Dans la situation actuelle de très faible pression de maladies, il faut malgré tout assurer une protection fongicide en profitant de la systèmie. Intervenez, du stade dernière feuille étalée à gonflement, avec une triazole classique (le haut de gamme ne se justifie plus maintenant, en particulier dans les parcelles ayant souffert de la sécheresse). En cas de stratégie à deux traitements, si le traitement remonte à trois semaines, renouvelez la protection du stade gonflement à début épiaison en fonction de la pression des maladies.***

Ravageurs

La présence des mineuses reste insignifiante même dans les secteurs habituellement concernés. Le seuil d'intervention de 98 % des dernières feuilles ou avant-dernières feuilles présentant des piqûres nutritionnelles n'est jamais atteint. Quelques colonies de pucerons sont signalées ça et là sur feuillage.

■ ***Pas d'intervention insecticide pour le moment.***

Toutes céréales

Tordeuses (*Cnephasia*)

Les pincements sont désormais bien visibles dans les parcelles à risque. Nos observations montrent, dans le secteur de Sermaises (45), de 1.6 à 1.2 talles sur 20 présentant des pincements pour l'orge de printemps et en moyenne 0.8 talle sur 20 pour le blé.

■ ***Les seuils d'intervention sont atteints pour l'orge de printemps. Intervenez sur les parcelles concernées des secteurs à risque (parcelles en bordure de bois du Loiret aux environs de Sermaises, Puiseaux, Aulnay la Rivière, Chilleurs, Nibelles). Seuil d'intervention : 1 talle sur 20 avec pincement pour l'orge de printemps, 1 talle sur 10 pour les céréales d'hiver.***

Colza

Stade G3-G4 (siliques bosselées).

Maladies

Les conditions climatiques sont défavorables au sclérotinia. L'alternaria est absent des dernières feuilles.

■ ***Un renouvellement du fongicide sera inutile.***



BLE: Pas d'évolution pour les maladies. Attention aux confusions : des symptômes dus au stress hydrique

COLZA : Continuez à surveiller les pucerons cendrés

TOURNESOL : Premières arrivées de pucerons ailés en cultures

28 45 41 37 18 36

ABONNEMENT ANNUEL : 280 F

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HANRION - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0757-4029 -

Ravageurs

Quelques colonies de **pucerons cendrés** sont encore signalées, pas d'évolution dans l'ensemble excepté dans le secteur de Bouges le Chateau (36). Les **charançons des siliques** sont peu présents.

Tournesol

Stade : levée à 3 paires de feuilles avec des peuplements très irréguliers à cause de la sécheresse.

Ravageurs

Les toutes premières captures de **pucerons** ont lieu à la tour à succion depuis le 5 mai. En parcelles, quelques pucerons ailés ont été observés à Bazoches les Gallerandes (28), à Auvilliers en Gâtinais (45) : une plante sur 100 en moyenne. Quelques ailés et quelques aptères sont présents dans l'Orléanais (Donnery), ils sont plus facilement observés dans le Sud de l'Indre et Loire : un pied sur 10 portant ailés et premiers aptères. Nous rappelons que la nuisibilité du puceron a lieu aux stades jeunes : avant le stade 5ème feuille, le seuil d'intervention est de 30 à 50 pucerons par plante ; de la 5ème feuille à l'apparition du bouton floral, le seuil est de 50 à 100 pucerons par plante.

■***Surveillez les tournesols non traités Gaucho. Il est trop tôt pour intervenir.***

On remarque également des morsures d'**altises** sur cotylédons dans différents secteurs du Loiret.

Pois

Stade : 10 cm à 1ères fleurs visibles.

Puceron

Un seul puceron capturé à la tour à succion. Quelques pucerons observés à Arpheuilles et Vatan dans l'Indre.

Orge printemps

Stade : 1er noeud à dernière feuille déployée.

Maladies

L'**oïdium** est toujours signalé, notamment sur Prisma et Nevada. La **rouille naine** et la **rhynchosporiose** progressent en particulier dans le Richelais (37).

■***Réalisez votre intervention si ce n'est pas déjà fait.***

Blé : prévision du stade grain laiteux

Communiqué ITCF

Soissons et variétés demi-précoces

Date de semis	Tours	Blois	Chartres	Orléans	Bourges	Châteauroux
1er octobre	9 juin	12 juin	18 juin	20 juin	9 juin	8 juin
15 octobre	13 juin	14 juin	21 juin	22 juin	13 juin	12 juin
31 octobre	15 juin	16 juin	23 juin	23 juin	16 juin	15 juin
15 novembre	17 juin	18 juin	23 juin	25 juin	17 juin	17 juin

Pour une variété tardive type **Bourbon**, prévoir une date plus tardive de **10 jours**

Stockage des produits agropharmaceutiques

Stockez en toute sécurité

Il existe peu de textes réglementaires pour le stockage en petites quantités de pesticides.

Les conseils qui suivent vous permettront de limiter les risques d'accidents (intoxication, pollution de l'environnement...).

* Le local doit être fermé à clé, être réservé à cet usage et être inaccessible aux enfants. L'usage régulier des pesticides ne doit pas vous faire oublier leur dangerosité.

* Le local doit être ventilé pour éviter le risque d'une atmosphère nocive ou explosive ; il doit être maintenu hors gel.

* Le local doit être résistant au feu, accessible aux pompiers. Vous pourrez l'équiper d'une porte anti-panique, d'un dispositif d'évacuation des fumées (en cas d'incendie) avec commande à ouverture manuelle, d'extincteurs.

* Le sol doit être étanche, incombustible, doit pouvoir retenir les produits répandus accidentellement avec une marche d'au moins 10 cm par rapport au sol. Une réserve de sable permettra d'absorber les liquides renversés (le sable souillé sera considéré comme un résidu de pesticide, voir le texte «Des quantités stockées limitées» paru dans le bulletin n° 11 en fin de page 2). On conseille, en cas de stockage de produits liquides (en bidons de moins de 200 litres) de pouvoir recueillir une quantité renversée d'au moins 600 litres ou égale à 100 % du stockage total si la quantité stockée est inférieure à 600 litres.

* Un registre entrée/sortie sera tenu à jour et vous garderez précieusement les fiches de sécurité.

* Conservez hors du local de stockage vos masques, combinaisons propres et gants propres.